

Ce sont des pays surpeuplés, dont trois tiendraient dans ma circonscription. Il y a 60 millions d'habitants en République fédérale d'Allemagne. Tous mes neveux et mes nièces qui s'y trouvent ont l'intention de se faire construire une maison. Certains sont en train de le faire. Ils construisent à un taux fixe de 5.5 p. 100 parce que leur père, comme eux-mêmes le feront plus tard, quand ils ont commencé à travailler, ont pris des dispositions pour assurer leur avenir et se faire construire une maison.

Au Canada, 35 p. 100 de la population viennent de pays où ce mode de financement se pratique déjà. Est-ce que ce sont les banques qui vous interdisent d'en faire autant pour la raison qu'il leur faut leur livre de chair humaine? Ce ne sont pas les propriétaires que vous aidez avec cette idiotie. Ce sont les banques, les sociétés d'assurance et les sociétés de prêts hypothécaires. Êtes-vous leurs marionnettes? Songez-vous vraiment aux propriétaires? Comment se fait-il qu'au Canada, nous ne pouvons pas faire ce qui se fait si bien dans d'autres pays depuis 150 ans? Vous passez votre temps à faire des tas de comparaisons avec les autres pays. Ce ne sont pas là des idées socialistes. Ce sont des idées pratiques, une fois qu'on s'est mis dans la tête que le logement est un des trois articles de nécessité vitale dans un pays comme le nôtre. Comment se fait-il que vous soyez tellement butés, tellement bornés, tellement à court d'idées? Comment se fait-il que les Canadiens ne peuvent pas...

Monsieur le Président, est-ce qu'il me reste encore du temps?

**Le président suppléant (M. Guilbault):** La présidence allait justement avertir le député que son temps de parole est épuisé. Le député de Malpèque (M. Gass) voudrait poser une question.

**M. Gass:** Monsieur le Président, je voulais demander au député de conclure.

**M. Oberle:** Monsieur le Président, je ne voudrais pas abuser de la patience de mes collègues. Je comptais conclure ma question au ministre. On peut lui poser des questions pendant dix minutes. Pourquoi se met-il au service des banquiers au lieu de s'acquitter de l'obligation qu'il a d'assurer aux Canadiens de toutes les couches de la société un logement adéquat à un prix abordable?

**M. Cosgrove:** Monsieur le Président, le dernier orateur a parlé de la période de questions de dix minutes. A mon sens, le Règlement accorde cette période au dernier orateur. Par conséquent, la procédure parlementaire nous permettait de développer le débat en interrogeant le dernier orateur.

Étant donné mon rôle de ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dont je m'acquitte avec plaisir, je voudrais bien savoir ce que le député et son parti entendent par du logement à prix abordable? De façon générale, comment mettraient-ils le prix du logement à la portée des Canadiens? Et de façon particulière, que pense le député de la subvention au logement? Son parti compte-t-il promouvoir ce type de subventions?

**M. Oberle:** Monsieur le Président, je suis ravi de répondre à cette question en particulier, car je sais que le ministre est

impatient de m'entendre. Le ministre chargé de l'habitation saisit bien le problème, j'en conviens. L'ennui c'est que lui et ses collègues n'ont jamais trouvé les bonnes solutions.

Afin de résoudre rapidement le problème de l'habitation au Canada et de connaître, encore plus rapidement, la position du parti progressiste conservateur dans ce domaine, vous n'avez qu'à prendre votre courage à deux mains et à déclencher des élections. Vous connaîtrez tout de suite nos solutions.

**M. de Corneille:** Monsieur le Président, le sujet est trop sérieux pour qu'on puisse s'en tirer avec une pirouette. Il est temps que l'opposition fasse preuve d'honnêteté à ce propos. Je vais répéter la question. S'ils entendent faire des observations sur la politique et en parler intelligemment, c'est manifestement qu'ils en ont une à l'esprit. Le représentant n'admettra certainement pas que son parti n'en a pas. Est-il en faveur d'allocations au logement?

**M. Oberle:** Monsieur le Président, comme je vous l'ai dit plus tôt, notre parti se basera sur l'expérience des gens. Nous avons dit au gouvernement aujourd'hui ce qu'étaient les solutions. J'ai été très généreux. Je vous ai parlé d'un certain nombre de programmes qui sont en place dans d'autres pays et donnent satisfaction. Je vous ai parlé des résultats de ces programmes. Le problème, c'est que nous avons, par le passé, donné trop d'idées aux gens d'en face. Pourquoi ne pas prendre ces deux-là et se sauver avec? Pourquoi ne pas dire aux candidats à la direction du parti de les annoncer?

J'ai bien peur, comme ce fut le cas avec toutes les autres idées que nous leur avons données, qu'ils en fassent un gâchis. Les idées ne suffisent pas, il faut des gens résolus à les mettre en pratique. Il faut des gens qui soient prêts à accepter la responsabilité sociale associée avec le fait d'être au pouvoir, pour appliquer ces idées. Je ne fais pas confiance, pas plus que les autres Canadiens, à ceux d'en face pour démontrer un tel sens des responsabilités.

**M. LeBlanc:** Monsieur le Président, je ne voudrais pas faire d'opposition systématique, car le débat est très intéressant. Je voudrais savoir ce que le parti conservateur pense du rapport Mathews qui, entre autres choses, proposait le démantèlement de la SCHL. Je ne poserai pas cette question.

Je sais que le député s'intéresse beaucoup aux modifications au programme de logements des ruraux et des autochtones. Il semble dire que les amendements ont été proposés parce que nous avons eu un différend au sujet de l'affichage du programme. Si c'est ce qu'il pense, qu'il se renseigne auprès du gouvernement de sa province. Le député sait-il que nous n'avons pas été en mesure de proposer un programme aux autochtones et aux ruraux de Colombie-Britannique car, en vertu de la loi, nous devons avoir une participation provinciale de 25 p. 100 et nous n'avons pas pu l'avoir?

**M. Oberle:** Monsieur le Président, le ministre comprend mon intérêt pour ce domaine, comme l'ancien ministre. Honnêtement, je vois les difficultés qui se posent en Colombie-Britannique. Aucun programme social n'a été fourni parce que la province avait placé ses priorités ailleurs et n'a pas accordé les 25 p. 100 requis en vertu de l'arrangement.